

CONTRAT DE COLLABORATION PHOTO

et d'autorisation de droit à l'image

Modèle gratuit et modifiable proposé par l'association Ternois Events (sortiesphotos.fr). Il convient aux séances « TFP » (Time For Prints, sans rémunération) comme aux collaborations rémunérées. Adaptez-le librement à votre situation. Ce modèle est fourni à titre informatif et ne remplace pas le conseil d'un professionnel du droit.

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

LE PHOTOGRAPHE / VIDÉASTE	LE MODÈLE
Nom, prénom : _____	Nom, prénom : _____
Pseudonyme : _____	Pseudonyme : _____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
E-mail : _____	E-mail : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Réseaux à créditer : _____	Réseaux à créditer : _____

Ensemble dénommés « les Parties ».

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent contrat encadre la séance photo ou vidéo réalisée le ____ / ____ / ____ à _____ (lieu), ainsi que les droits et obligations des Parties sur les images produites (ci-après « les Images »).

Nature de la collaboration (cocher) :

- ☐ Collaboration artistique non rémunérée (TFP)
- ☐ Collaboration rémunérée : montant _____ €, versé par ☐ le Photographe ☐ le Modèle, le ____ / ____ / ____
- ☐ Séance dans le cadre d'une sortie associative (préciser l'organisateur) : _____

ARTICLE 2 - THÈME ET LIMITES DE LA SÉANCE

Thème / style : _____

Niveau de dénudé accepté par le Modèle (cocher) :

- ☐ Habillé ☐ Lingerie / maillot ☐ Boudoir suggéré ☐ Nu artistique ☐ Autre : _____

Le Modèle peut à tout moment mettre fin à la séance ou refuser une pose, sans justification ni pénalité. Le Photographe s'interdit tout contact physique sans accord préalable. La présence d'un accompagnateur choisi par le Modèle est acceptée de plein droit.

ARTICLE 3 - DROIT D'AUTEUR

Le Photographe est l'auteur des Images et en conserve les droits d'auteur (articles L.111-1 et L.121-1 du Code de la propriété intellectuelle). Le Photographe autorise le Modèle à utiliser les Images livrées pour les usages cochés à l'article 5, à des fins non commerciales et sous réserve de le créditer.

ARTICLE 4 – DROIT À L'IMAGE DU MODÈLE

Le Modèle dispose d'un droit exclusif sur son image (article 9 du Code civil). Par le présent contrat, il autorise le Photographe à reproduire et diffuser les Images le représentant, dans les seules limites définies aux articles 5 et 6. Toute utilisation non prévue nécessite un nouvel accord écrit.

ARTICLE 5 – UTILISATIONS AUTORISÉES

Supports autorisés (cocher) :

- ☐ Portfolio et site internet du Photographe
- ☐ Portfolio et book du Modèle
- ☐ Réseaux sociaux (Instagram, Facebook, TikTok...)
- ☐ Communication de l'association organisatrice
- ☐ Concours et expositions photo
- ☐ Impression et vente de tirages d'art
- ☐ Plateformes par abonnement (Patreon, etc.)
- ☐ Banques d'images / usage publicitaire
- ☐ Autre : _____

Zone géographique : ☐ France ☐ Monde entier. Durée de l'autorisation : ☐ ____ ans ☐ durée légale de protection des droits d'auteur.

Toute exploitation commerciale (vente, publicité, abonnement payant) requiert l'accord écrit préalable des deux Parties ; ses conditions financières sont fixées en annexe.

ARTICLE 6 – VALIDATION, RETOUCHES ET DROIT DE RETRAIT

- Le Photographe livre au minimum ____ images retouchées sous ____ semaines, via _____ (lien de téléchargement, etc.).
- Le Modèle dispose de ____ jours après la livraison pour signaler les images qu'il refuse de voir publiées. Passé ce délai, les images non refusées sont réputées validées.
- Aucune retouche altérant fortement l'apparence (morphologie, visage) ni montage ne peut être publié sans l'accord du Modèle. Le Modèle ne peut ni recadrer ni appliquer de filtre aux Images sans l'accord du Photographe.
- Chaque Partie peut demander, pour un motif légitime, le retrait d'une image déjà publiée ; l'autre Partie fait ses meilleurs efforts pour la retirer sous 15 jours sur les supports qu'elle contrôle.

ARTICLE 7 – CRÉDITS

Chaque publication mentionne l'autre Partie : « Photo : _____ / Modèle : _____ ».

ARTICLE 8 – INTERDITS

- Utiliser les Images dans un contexte dégradant, diffamatoire, politique, religieux ou à caractère sexuel non prévu à l'article 2.
- Revendre ou céder les Images à un tiers sans l'accord des deux Parties.
- Utiliser les Images pour entraîner une intelligence artificielle ou pour créer des montages trompeurs (« deepfakes »).

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES

Les coordonnées échangées servent uniquement à l'exécution du présent contrat. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Chaque Partie peut demander leur suppression à l'issue du contrat (règlement européen RGPD).

ARTICLE 10 – DURÉE, RÉSILIATION ET LITIGES

Le contrat prend effet à sa signature pour la durée fixée à l'article 5. La résiliation ne vaut que pour l'avenir : les publications antérieures validées peuvent rester en ligne, sauf demande de retrait selon l'article 6. En cas de désaccord, les Parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le litige relève des tribunaux compétents, en application du droit français.

ARTICLE 11 – MODÈLE MINEUR : AUTORISATION PARENTALE

À remplir obligatoirement si le Modèle a moins de 18 ans. La séance se déroule en présence d'un représentant légal ou d'un adulte mandaté par lui. Aucune image de nu, de lingerie ou à caractère suggestif ne peut être réalisée.

Je soussigné(e) _____, ☐ père ☐ mère ☐ tuteur légal de _____, né(e) le ____ / ____ / _____, autorise sa participation à la séance décrite ci-dessus ainsi que la diffusion des Images dans les conditions du présent contrat.

Téléphone : _____ Pièce d'identité n° : _____

Signature du représentant légal, précédée de « lu et approuvé » :

SIGNATURES

Fait en deux exemplaires, à _____, le ____ / ____ / _____.

Le Photographe	Le Modèle	Le représentant légal (si Modèle mineur)
« Lu et approuvé »	« Lu et approuvé »	« Lu et approuvé »

ANNEXE – CONDITIONS D'EXPLOITATION COMMERCIALE (FACULTATIF)

Usage, support, durée, rémunération ou pourcentage revenant au Modèle :
